



Appel à candidatures

Atelier de formation à la recherche. Introduction aux sources du droit romain École française de Rome

10^e édition

15-19 juin 2026
Rome, École française de Rome

Salle de séminaire, Place Navone
Bibliothèque Volterra, Palais Farnèse

Le droit représente une composante essentielle du monde romain. L'étude des textes juridiques permet de mettre en lumière une logique argumentative propre au droit et d'identifier les valeurs qui régissent les décisions des juristes et des législateurs, mais permet aussi de s'approcher au plus près d'un certain nombre de réalités historiques. Il s'agit de sources variées (littéraires, épigraphiques, papyrologiques) qui révèlent l'évolution de la pensée juridique, les principes du droit, ses modalités d'application. Elles laissent également entrevoir des données économiques, des modes de vie, des pratiques sociales. Les textes juridiques constituent donc une documentation riche et utile pour les historiens, qui attend en partie d'être exploitée. Mais une question de méthode se pose : dans quelle mesure peut-on considérer les textes juridiques comme un miroir fiable des réalités économiques, sociales et politiques ? Surtout comment s'orienter parmi la variété des sources, des genres et des éditions des textes juridiques ?

Fondé par Jean-Louis Ferrary, Dario Mantovani et Hélène Ménard en 2017, l'atelier vise à **familiariser les participants avec les principaux textes du droit romain et les problèmes de méthode qu'ils suscitent, à partir de leur lecture directe et suivie**. La littérature juridique constituera le premier champ d'exploration, à partir du Digeste : nous nous demanderons ainsi ce qu'est un juriste à Rome, comment se fait le droit, quelle est la nature des différents genres littéraires, quelles sont les éditions de référence. Les constitutions impériales, à partir de la *Mosaicarum et Romanarum legum Collatio* et des Codes, formeront le deuxième terrain de travail.

Les séances se tiendront dans les salles de conférences et de séminaire de la Place Navone et dans la Bibliothèque Volterra. Constituée à partir du dépôt confié à l'École Française de Rome par le grand romaniste Edoardo Volterra, ses extraordinaires fonds ancien et moderne permettront de réfléchir à la transmission des textes antiques et à leur traversée de la culture européenne. L'étude du droit romain, sous la forme des livres dans les rayons de la bibliothèque Volterra, permettra de rendre visible et immédiatement accessible un parcours dans l'histoire de l'historiographie.

La formation sera assurée par Dario Mantovani et Hélène Ménard. Un intervenant, choisi chaque année parmi les chercheurs impliqués dans un projet de recherche international, dans un projet éditorial ou disposant d'une expertise spécifique et complémentaire, sera invité afin d'illustrer ses recherches et d'initier les élèves à la présentation de projets novateurs. Federico Battaglia, professeur associé à l'Università degli Studi di Milano-Bicocca, spécialiste des rapports entre droit romain et rhétorique et coordinateur du projet EuRheSHis - European Legal Rhetorical Studies and History : Discourse and speech in the social construction of justice, participera à l'édition 2026.

La séance finale du vendredi 19 juin sera consacrée à la mise en pratique par les participants, organisés par groupes, des méthodes acquises sur l'analyse des sources juridiques.

L'atelier s'adresse aux jeunes chercheurs (Master 2^e année, doctorants, post-doctorants), spécialistes d'histoire romaine et médiévale, de philologie ou de droit, plus généralement tout jeune chercheur souhaitant se familiariser avec les sources du droit romain pour son sujet de recherche ou pour développer sa connaissance d'une documentation de première importance.

Il se déroulera sur cinq jours (du lundi au vendredi). Les séances auront lieu de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 17h30. Les langues utilisées, par les intervenants comme par les participants, seront l'italien et le français. Un niveau B2/C1 doit être acquis dans ces deux langues.

L'École française de Rome attribue des bourses, qui prennent en charge les frais de séjour ; les frais de transport restent à la charge des participants. L'atelier bénéficie également du soutien de la chaire « Droit culture et société de la Rome antique », Collège de France, et de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Responsables :

- Dario Mantovani, Collège de France
- Hélène Ménard, Université de Montpellier Paul-Valéry, EA 4424 - CRISES

Les dossiers de candidature doivent être déposés **avant le 15 janvier 2026 12h (heure de Rome)** à l'adresse suivante :

https://candidatures.efrome.it/introduction_aux_sources_du_droit_romain_10e_edition

Les candidats doivent envoyer :

- un *curriculum vitae*, où le niveau de langue en français et en italien sera explicitement indiqué, ainsi que celui en latin.
- une lettre de motivation soigneusement argumentée.

Contact :

Secrétariat des études pour l'Antiquité à l'École française de Rome : secrant@efrome.it